

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE
POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE

SIEGE : Mairie d'ETREMBIERES – Place Marc Lecourtier
74100 ETREMBIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE

OBJET :

ADOPTION DE LA
GRILLE TARIFAIRE
2025 DU SERVICE
PUBLIC DE
REMONTÉE
MECANIQUE DU
TELEPHERIQUE DU
SALEVE

N°A-2025-02

Séance du : 7 février 2025

Convocation du : 29 janvier 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 14

Présidente de séance : Madame Anny Martin

Secrétaire de séance : Monsieur Christine Ricci

Membres présents : Christian Aebischer, Patrick Antoine, Roxane Dupommier, Dominique Frei, Bertrand Konate, Béatrice Manzoni, Anny Martin, Jean-Marie Martin, Christine Ricci, Jean-Michel Vouillot,

Membres représentés :

Marc Châtelain par Ingrid Carini suppléante,
Gabriel Doublet par Françoise Magdelaine suppléante,
Christian Dupessey par Marion Barges-delattre, suppléante
Ludovic Wiszniewski représenté par Badia Chalel suppléante,

Membres excusés : /

Vu l'article 24 du contrat d'affermage de service public passé entre le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du téléphérique du Salève (GLCT TS) et la Société du téléphérique du Salève (STS) pour la période avril 2019/mars 2031 qui stipule que chaque année, au plus tard le 15 septembre, le Délégué propose les modifications tarifaires qui lui paraissent souhaitables pour l'année suivante ainsi que les modalités de commercialisation,

Vu le courrier en date du 14/09/2024 du directeur de STS proposant des modifications tarifaires pour l'année à venir,

Suite aux différents échanges entre le GLCT TS et STS et en assemblée,

L'assemblée, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la mise à jour de la grille tarifaire telle que présentée en annexe.

DIT que cette grille tarifaire sera applicable à compter du 01 avril 2025.

La Présidente,
Anny Martin

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame la Présidente du GLCT TS dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse du GLCT TS, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

**TELEPHERIQUE DU SALEVE
GRILLE TARIFAIRE 2025
APPLICABLE A COMPTER DU 01/04/2025**

TARIFS TS aller/retour	2025 € TTC	COMMENTAIRES
Tarif enfants	gratuit	De 0 à 3 ans révolus
Tarif enfants	6,50 €	De 4 ans à 15 ans révolus
Tarif adultes	18,00 €	A partir de 20 ans
Tarif adultes réduit	13,00 €	De 16 à 19 ans révolus, abonnés transports publics OURA et Swiss pass, étudiants FR et CH, demandeurs d'emploi, +65 ans, titulaires carte mobilité inclusion mention « invalidité », adhérents GIA Sur présentation d'un justificatif
Tarif Groupe enfants	5,80 €	Tarif par enfant A partir de 10 enfants de 4 à 15 ans révolus (gratuit pour le ou les adultes accompagnants)
Tarif Groupe adultes	16,50 €	Tarif par personne A partir de 10 personnes de la même catégorie tarifaire A partir de 20 ans
Groupe adultes réduit	/	Suppression du titre
Tarif Groupes Autocaristes agréés	/	Suppression du titre
Tarif happy hour	15,00 €	Pour les groupes et individuels adultes plein tarif A partir de 20 ans Pour les autres catégories, application du tarif le plus avantageux Dès 18h30 et jusqu'à la dernière montée, les jeudis, vendredis et samedis soirs du 1 ^{er} avril à la fermeture annuelle de novembre
Tarif Geneva Pass		Tarif basé sur le tarif réduit adulte
Tarif Chien	4,00 €	Valable aller simple et aller/retour Gratuit pour les chiens accompagnateurs et ceux dont le maitre voyage avec un carnet 10 passages, ceux de petite taille portés par leur maitre dans un sac adapté Chiens de 1 ^{ère} catégorie interdit
TARIFS TS aller simple	2025 € TTC	COMMENTAIRES
Tarif enfants	gratuit	De 0 à 3 ans révolus
Tarif enfants	6,00 €	De 4 ans à 15 ans révolus
Tarif adultes	13,00 €	A partir de 20 ans
Tarif retour simple	6,00 €	A partir de 4 ans et toutes catégories confondues Sur présentation du titre « aller simple »
Tarif adulte réduit	9,00 €	De 16 à 19 ans révolus, abonnés transports publics OURA et Swiss pass, étudiants FR et CH, demandeurs d'emploi, +65 ans, titulaires carte mobilité inclusion mention « invalidité », adhérents GIA Sur présentation d'un justificatif
Tarif Groupe enfants	4.50 €	Tarif par enfant A partir de 10 enfants de 4 à 15 ans révolus (gratuit pour le ou les adultes accompagnants)
Tarif Groupe adultes	12,00 €	Tarif par personne A partir de 10 personnes de la même catégorie tarifaire A partir de 20 ans
Groupe adultes réduit	/	Suppression du titre
Tarif Groupes Autocaristes agréés	/	Suppression du titre
Carnet 10 voyages	75,00 € le carnet	Accessible à tous Valable 1 an

TARIFS ANNEXES	2025 € TTC	COMMENTAIRES
Accès rooftop	gratuit	Pour visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple)
Accès rooftop	5 €	Pour visiteurs sans titre de transport téléphérique
Création carte abonné PVC/duplicata	3,00 €	Support carte personnelle pour charger des titres
Animation pédagogique famille	gratuit	1h sur réservation – ouvert aux enfants Pour les visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple) (animation gratuite pour l'adulte accompagnant)
Animation pédagogique famille	15,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation – ouvert aux enfants Non munis d'un titre de transport téléphérique (animation gratuite pour l'adulte accompagnant)
Animation pédagogique centre de loisirs et scolaires	gratuit	1h sur réservation Pour les groupes de 30 enfants maximum Munis d'un titre de transport téléphérique (animation gratuite pour les adultes accompagnants)
Animation escalade	12,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation - animateur et matériel compris Pour visiteurs munis d'un titre de transport téléphérique (aller/retour ou aller simple)
Animation escalade	30,00 €	Tarif par personne 1h sur réservation - animateur et matériel compris Pour visiteurs non munis d'un titre de transport téléphérique
Location du mur d'escalade	96 €	1h sur réservation Pour les groupes de 15 personnes maximum munis d'un titre de transport téléphérique Activité obligatoirement encadrée par un moniteur dont le coût est facturé en sus par le Bureau de la Montagne du Salève
Location du mur d'escalade	240 €	1h sur réservation Pour les groupes de 15 personnes maximum non munis d'un titre de transport téléphérique Activité obligatoirement encadrée par un moniteur dont le coût est facturé en sus par le Bureau de la Montagne du Salève